

**ALGERIE TELECOM SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE** REF :  
DOT/SDT/DRA/44/2024 Relizane : 27/11/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE  
RELIZANE

A Monsieur BENZEHRA Abdelhadi  
Locale N°02 Rue tribunal Relizane

**Objet :** 1<sup>ER</sup> Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°05/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations et pose câble pour réseau distribution FTTX, et suite à l'invitation envoyer le 18/11/2024 pour programmer l'ouverture de chantier projet LOT N°02: EPSP ZEMMOURA-PLYCLINIQUES BENDAHMA MECHTTA ZEMMOURA - YELLEL ET DIRECTION CADASTRE RELIZANE CLIENT CORPORATE il a été constaté :

**-Que vous n'avez pas répondu à notre invitation à ce jour.**

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur  
Directeur Opérationnel Des  
Télécommunications De Relizane  
Salim DAIDJEDJ